

Jarville-la-Malgrange Après l'installation du Conseil coopératif, place au travail

Par L'Est Républicain - 11 août 2022 à 16:54

|



Les membres du tout nouveau conseil coopératif ont des attentes vis-à-vis de la municipalité.

Dès le début du mandat, la municipalité a affirmé son souhait de renouveler profondément la démocratie coopérative et participative. Un conseil coopératif, capable de répondre à cette ambition, a été créé.

Après l'appel à candidatures, le tirage au sort parmi les habitants inscrits sur les listes électorales et la sollicitation des acteurs locaux, l'installation du conseil coopératif, composé de 35 personnes, a eu lieu en mai.

Une charte établie

Vincent Konsler, référent de la commune, apporte quelques précisions. « Le Conseil coopératif, c'est permettre à ses membres de participer à la vie de la cité, de prendre des initiatives citoyennes, de développer des solidarités, de mobiliser des ressources, d'exprimer ses talents, de coopérer et de mettre en œuvre des projets pour construire la ville de demain. »

Depuis, les réunions se sont enchaînées, une charte a été établie et, à l'initiative des membres, sept ateliers thématiques ont vu le jour : mobilité, environnement, culture, lutte contre les discriminations, éducation et enfance, aménagement urbain et vivre ensemble.

« Le conseil peut être sollicité par la municipalité dans le cadre de son projet de ville. Nous pouvons aussi nous auto saisir de sujets. L'enjeu principal est de résoudre un problème relationnel, une défiance dans les projets en associant les habitants dans un travail collaboratif » précise Baptiste Guyomarch, conseiller municipal.

La parole aux membres du conseil

Présents à cette réunion et planchant sur le futur règlement intérieur, les participants ont donné leurs points de vue quant au fonctionnement et aux résultats attendus. Si, au départ, Carine est venue par curiosité « Il faut qu'il y ait une vraie écoute de la part de la municipalité », Pauline, quant à elle, entend bien apporter sa pierre à l'édifice. Sylvain, lui, met en avant l'effort de s'investir. Enfin, Jean précise que « si on veut servir à quelque chose, il faut que nos travaux soient étudiés avant toutes décisions par le conseil municipal ». On l'aura compris, les attentes sont importantes.